



La macédoine interdit la consommation de tabac dans les CHR

Rubrique : actualités - Date : mercredi 6 janvier 2010

Une loi d'interdiction de fumer dans les cafés, bars, clubs et restaurants est entrée en vigueur le 1er janvier 2010 en Macédoine prévoyant de fortes amendes contre les propriétaires des établissements et les fumeurs qui l'enfreindraient.

Selon cette loi, la consommation de tabac est interdite à l'intérieur et à l'extérieur des établissements servant de la nourriture. Une commission de la police sera chargée de surveiller l'application de cette loi, indique un communiqué du gouvernement.

Les propriétaires des établissements en infraction risquent des amendes allant de 2.500 à 4.500 euros et les fumeurs de 150 à 300 euros.

Cette loi avait été introduite une première fois en décembre 2008 dans cette ex-république yougoslave où l'on note une prévalence proche de 50%. Cependant son application avait été rapidement suspendue pour laisser aux consommateurs le temps de s'adapter.

[Lire l'article du site net santé environnement](#)